

CONSEIL MUNICIPAL
De la commune de Pougne – Hérisson



Procès –verbal de la Séance
Du 20 septembre 2021

L'an deux mil vingt et un, le, 20 septembre, le Conseil Municipal de Pougne-Hérisson, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie à 20h15, sous la présidence de M. MOTARD Guillaume, Maire,

Nombre de Membres
En exercice : 10
Présents : 9
Votants : 9

Date de Convocation : 10 septembre 2021

Étaient présents : MOTARD Guillaume — DUGUET Amandine — DUBIN Christiane — BRETEAUD Arnaud — BRANDEAU Corinne — LUCET François — MEUNIER Pierre — CHARGÉ Rémi — MERCIER Christian

Absents : CAQUINEAU Bernard, excusé

Pouvoir :

Secrétaire : CAQUINEAU Bernard a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire passe à l'ordre du jour

ORDRE DU JOUR

- 1- Travaux maison jaune (2 place Saint Pou)
- 2- Délibération exonérations fiscales des commerces en milieu rural
- 3- Groupe de travail château de Hérisson
- 4- Date visite ferme agriculteur
- 5- Décorations de Noël / dispositif argent de poche
- 6- AAP Nature et Transition
- 7- Repas des Elus
- 8- Festival 2022 Nombriil du Monde
- 9- Questions diverses

Travaux Maison Jaune (2 place Saint Pou)

M. le maire fait part au conseil des problèmes rencontrés dans le logement communal :

De gros problèmes d'infiltrations d'eau dans la pièce de vie seraient dû à des remontées capillaires causées par une source souterraine.

Le logement ne peut pas être loué en l'état.

La commune envisage de demander l'aide du SMEG, des services techniques de Parthenay, ou du CAUE pour définir l'origine du problème.

Le maire propose de faire une estimation des travaux pour résoudre ce problème, ainsi que pour rénover le logement. La vente du logement, une fois le problème d'infiltration, résolu se pose.

Délibération N° 2021-37

Délibération exonérations fiscales des commerces en milieu rural

Le Maire de Pougne-Hérisson expose les dispositions de l'article 1382 I du code général des impôts permettant au conseil municipal d'instaurer l'exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des immeubles situés dans une zone de revitalisation des commerces en milieu rural définie au III de l'article 1464 G du code général des impôts.

Vu l'article 1382 I du code général des impôts,
Vu l'article 1464 G du code général des impôts,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

Décide d'instaurer l'exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des immeubles rattachés à un établissement exerçant une activité commerciale dans une zone de revitalisation des commerces en milieu rural définie au III de l'article 1464 G du code général des impôts.

Fixe le taux de l'exonération à 100%

Charge le Maire / le Président de notifier cette décision aux services préfectoraux

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de verser au gardien de l'église communale, l'indemnité fixée pour 2021 à 479,86€

Groupe de travail château de Hérisson

Le maire aborde la question de l'entretien des abords du château, et notamment les espaces verts.

Il propose de mettre des animaux pour l'entretien des espaces verts

Une clôture, ainsi que des abris seront à installer, dont le coût est à chiffrer

Les arbres, arbustes, et autres plantations devront être protégés en fonction des espèces animales choisies (chèvres...)

La question sur la législation, les risques sanitaires et troupeaux est soulevé. M. le maire se rapproche de communes ayant mis en place la gestion des espaces verts par le pâturage.

Ce projet pourrait être intégré dans l'appel à projet nature et transition ?

Date visite ferme agriculteur

M. le Maire propose de visiter l'exploitation agricole de Laurent BOYER. La date est à définir

Décorations de Noël / dispositif argent de poche

M. le Maire propose de décorer la commune et les hameaux avec la participation des habitants et les jeunes du dispositif argent de poche.

Une Invitation pour mettre en place un atelier sera distribuer aux habitants. La date pour cet atelier est à définir avec Bernard CAQUINEAU

AAP Nature et Transition

Rémi Chargé informe le conseil que le dossier a été présélectionné de la région.

Le Projet final doit être déposer au plus tard mi-novembre.

Ce projet est porté conjointement avec les communes de Clessé et Fénéry notamment pour les chemins de randonnée.

Les projets concernant la commune de Pougne-Hérisson sont l'aménagement des accotements et des bourgs, la restauration du verger de Hérisson, chemin longeant le château, l'inventaire des espèces animales et des haies (typologie), la création d'une mare sur une des 3 communes, la mise en place de panneaux pédagogiques d'informations, ainsi que la mise en place d'ateliers divers et variés

Des évènements communs aux 3 communes seront également organisés chaque année.

Le conseil municipal souhaite également y intégrer la gestion différenciée des pâturages autour du château de Hérisson

Le projet porterait également sur l'installation et rénovation de 3 passerelles pour les chemins de randonnée.

Un agriculteur reste à contacter pour finaliser la boucle du chemin avec achat d'une parcelle.

La réouverture de certains passages au sud de Pougne est à l'étude.

Repas des Elus

M. le Maire propose, pour la fin d'année, d'organiser soit un repas avec traiteur dans la salle communale, soit un repas dans un restaurant, en fonction des règles sanitaires en vigueur à la date choisie

La date est fixée au vendredi 10 décembre au soir.

Le conseil municipal choisit de faire un repas avec traiteur dans la salle communale.

Le choix du traiteur est à étudier : le relais des saveurs à Neuvy-Bouin ou le Transibus à Vasles.

Le maire propose d'inviter les conjoints des élus et agents.

Festival 2022 Nombriil du Monde

Le prochain festival du Nombriil du Monde se déroulera du 12 au 15 aout 2022.

Tous les bénévoles sont les bienvenus aussi bien au nombriil que pour comité d'animation

Le Nombriil du monde prévoit plus 1000 Personnes par jour, avec une jauge entre 150 et 400 personnes par spectacle. Ceux-ci seront divers et variés 3 scènes équipées et plusieurs théâtres de rue.

80 artistes ont été contactés à ce jour.

Décorations de Noël

Les flyers ont été distribués pour proposer un atelier décorations de Noël le 5 novembre après-midi.

Tous les habitants sont conviés.

Les décorations seront déposées sur l'ensemble du territoire de la commune.

M. CAQUINEAU sera en charge de l'animation de l'atelier. Il recherche, à cet effet, des palettes.

Questions diverses

- Subvention FSE

Vu le code des collectivités territoriales,

Monsieur le Maire, présente au Conseil Municipal les différentes demandes de subvention reçues.

Il demande au Conseil de délibérer

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité / majorité, 5 pour reste abstention pour conflit d'intérêt

DECIDE d'attribuer les subventions suivantes :

- FSE Louis Merle : 40€/enfant

- Contribution FDAJ

Fonds départemental d'Aide aux jeunes FDAJ - Contribution 2021

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant la demande du Conseil Départemental en date du 15 septembre 2021 pour une Contribution au Fonds d'Aide aux Jeunes.

Mr le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer. Il précise que pour l'année 2020, une somme de 100€ leur avait été attribuée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité / majorité,

DECIDE de reconduire notre contribution pour une somme de 100€ au FDAJ pour l'année 2021.

AUTORISE le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

- Invitation Chevilly Larue

M. le Maire informe le conseil que Mme le Maire de Chevilly Larue invite tout le conseil municipal le week-end du 20 novembre. La commune de Chevilly Larue prendra en charges les frais d'hébergement et de repas. Le Départ de Pougne-Hérison aurait lieu samedi 20 novembre matin

Le week-end se déroulera comme suit :

Samedi après-midi : visite de la commune

Samedi fin de journée : orchestre philharmonique de Chevilly

Samedi soir : repas dans les halles de Rungis, suivi d'une soirée dansante

Dimanche : visite de Paris

Lundi 4h00 du matin visite du marché de Rungis

M. le Maire propose d'organiser plusieurs groupes en fonction des disponibilités de chacun.

Une réponse demandée sous 15 jours.

Le conseil municipal de Chevilly Larue annonce également son souhait de venir courant 2^{ème} trimestre 2021 à Pougne-Hérison

- **Octobre Rose**

Chaque année en octobre, **la campagne de lutte contre le cancer du sein** organisée par l'association *Ruban Rose* propose de lutter contre le cancer du sein en organisant diverses actions.

Dans les Deux-Sèvres, le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers et la Ligue Contre le Cancer, en partenariat avec de nombreux acteurs du territoire, se mobilisent pour mettre en place une action fédératrice. La commune de Pougne-Hérisson souhaite prendre part à cette action.

Le conseil municipal propose d'illuminer certains lieux en rose, notamment les Géants et la Chapelle. Il propose également d'habiller d'un nœud papillon rose les Géants, et de poser des rubans roses sur la mairie.

- **Vide grenier le 03/10/2021**

Un vide grenier organisé par l'association Cocktail Palace aura lieu le 03 octobre 2021 à Pougne.

- **Clôture salle communale de Pougne**

Le conseil Municipal souhaite clôturer la salle communale de Pougne, afin de sécuriser les différents événements organisés (fêtes familiales : sécurité pour les enfants, ...)

Une réunion de la commission environnement pour faire une proposition de plan et un point sur le dossier pour faire une proposition au conseil est à prévoir.

- **Site internet**

La mise en place s'avère plus longue que prévue.

- **Pique-nique partagé des voisins**

Un pique-nique partagé organisé par Eric PILLET aux Egonnières (sud de Pougne) a été organisé le week-end du 19 septembre. De nombreux participants

Le conseil municipal apprécie cette initiative et réfléchit à reprendre l'idée pour l'étendre sur la commune.

- **Route du Gui :**

Les travaux de voirie sont achevés. Le remblai des bas-côtés aura lieu durant la semaine du 27 septembre

- **Mobilier urbain**

Un poteau couché à côté de la cuve gaz de la salle à Hérisson. Voir pour l'enlever ou le réparer

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est close à 23 heures 55.
La prochaine réunion est fixée le 17 novembre 2021 à 20h15.

MOTARD Guillaume	CAQUINEAU Bernard	BRETAUD Arnaud
LUCET François	DUGUET Amandine	DUBIN Christiane
MEUNIER Pierre	CHARGÉ Rémi	MERCIER Christian
BRANDEAU Corinne		